

LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 422 | Octobre 2024

DOSSIER La sécurité



L'eau potable à La Bresse

Comme le souligne Laurent Pierrat, conseiller délégué des Réseaux eau et assainissement, le service des eaux de La Bresse s'il dépend aujourd'hui de la CCHV, poursuit son action sur le territoire bressaud, en lien avec les autres services et les élus.

Les travaux en cours

- **Vallée du Chajoux** - Remplacement de l'ancienne conduite d'eau des années 50 sur 1200 m. Ce chantier a débuté en juin et devrait se terminer en novembre. Cette nouvelle conduite va fiabiliser le transport de l'eau et également améliorer sa qualité.
- **Vallée du Chajoux** - Rénovation du captage d'eau de Grouvelin alimentant la vallée du Chajoux. Réfection des drains de captage au niveau des fils d'eau s'échappant de la roche et de la conduite de transfert jusqu'à la chambre de captage.
- **Rue des Jonquilles** - Réfection de la conduite d'eau et reprise des branchements
- **Vallée de Vologne** - Bascule du réseau des Barraques alimenté par le Sacerlet sur le réseau de Vologne ayant une meilleure capacité en eau.



Quelques chiffres

- de 2 à 4 agents selon les saisons. Employés par la ville et mis à disposition de la CCHV.
- 7 stations de traitements et 17 cuves de stockage
- Plus de 80 % de taux de rendement sur le réseau en moyenne sur 10 ans, un des meilleurs rendements du département des Vosges
- Contrôle bactériologique en sortie des stations de traitement tous les mois en autocontrôle en plus de la cinquantaine d'analyses réalisée tous les ans par Agence Régionale de Santé.
- Contrôle du taux de chlore en sortie des stations de traitement toutes les semaines
- Les travaux sont financés par la CCHV avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhin - Meuse à hauteur de 80 %



Focus sur l'usine de traitement de la Lande

À La Bresse, il y a 7 réseaux différents, 6 tirent leurs eaux d'une origine souterraine, et un seul d'un lac, celui de la Lande. Le traitement de l'eau du barrage de la Lande est plus complexe et plus coûteux que pour une eau souterraine du fait de son origine superficielle. Dans un objectif d'amélioration de la qualité d'eau, une partie de l'investissement est consacré à la fiabilisation du traitement d'eau de la Lande, notamment sur l'élimination du fer et manganèse présents dans l'eau en quantité en été. Ces minéraux ne sont pas dangereux en faible quantité pour la santé, mais provoquent une coloration de l'eau jaunâtre et un mauvais goût lors de leur oxydation dans le réseau, occasionnant une gêne pour les consommateurs. La mise en place du traitement va se faire dans le courant de l'automne pour être pleinement efficace l'été prochain.



4

Vivre ensemble

5-7

Actualités

7

Cinéma

8

Infos sympas

9-16

Dossier
La sécurité

17

Tribune

18-22

Dans le Rétro

23

Infos Pratiques

24

Agenda
Culture - Sport - Loisirs**LABRESSEINFOS - N° 422**BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE**OCTOBRE 2024****Directeur de la publication**

Yannick Danièlou

Administration, rédaction, publicitéMairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
bulletin@labresse.fr**Mise en Page**

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photosMairie de La Bresse, écoles, Office de Tourisme
Communautaire et associations diverses,
Michel Laurent, Freepik, Paul Ducret.**Tirage**

2500 exemplaires

Bressaudes, Bressauds,



L'automne s'installe peu à peu, apportant avec lui de nouvelles perspectives pour notre commune. En ce mois d'octobre, je souhaite avant tout exprimer ma gratitude à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement au quotidien et votre participation active à la vie locale. Votre présence et votre implication sont les fondements de notre cohésion sociale.

Ce bulletin d'octobre est l'occasion de faire un point sur plusieurs projets importants qui rythment la vie de notre commune.

Tout d'abord, nous sommes heureux de constater l'avancée des travaux de modernisation de nos infrastructures. Les rénovations de nos écoles et équipements sportifs progressent conformément aux prévisions, avec l'objectif de fournir à nos enfants et à nos associations des lieux adaptés et sécurisés. Nous sommes convaincus que ces améliorations favoriseront l'épanouissement de chacun et renforceront les liens intergénérationnels.

Octobre, c'est aussi le moment de préparer nos festivités de fin d'année. Les équipes municipales travaillent d'arrache-pied pour vous proposer des animations conviviales et des événements festifs qui sauront rassembler toutes les générations autour de moments chaleureux. Nous vous invitons à participer aux différentes activités qui seront proposées et à partager ensemble ces instants de joie et de partage.

Enfin, j'aimerais profiter de cet édito pour remercier l'ensemble des acteurs de la commune, qu'il s'agisse des bénévoles, des associations ou des agents municipaux, pour leur travail inlassable et leur dévouement. Grâce à eux, notre commune continue de prospérer et de se développer dans un esprit de solidarité et d'entraide.

Un rappel qui me paraît très important :

Pour toute personne qui a besoin d'un rendez-vous médical rapidement, quel que soit son médecin référent :

Prise de rendez-vous via la plateforme Madeformed :

<https://docteur-hofgaertner.sante.pro/> ou par téléphone 03 29 25 35 35.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent mois d'octobre, empli de réussite et de convivialité.

Sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Départ des médecins à La Bresse : comment la commune réagit et s'organise ?

Des médecins généralistes remplaçantes en renfort

La commune de La Bresse est confrontée au départ de deux de ses médecins, qui ont intégré le pôle santé de Cornimont. Cette transition, subie, a laissé un vide que la municipalité s'efforce de combler. Le docteur Hofgaertner a accepté de reporter son départ à la retraite pour continuer à faire fonctionner le cabinet médical de la rue Joseph Remy. Le cabinet continue donc d'accueillir les patients, soit par le docteur Hofgaertner lui-même, soit par des médecins remplaçants.

« Au moins 4 remplaçantes vont se succéder sur la période de septembre à novembre, présentes sur des semaines entières. Et chaque remplacement est une occasion pour qu'un médecin découvre notre commune et décide de s'y installer. Nous allons bien entendu rencontrer chacune d'elles, pour échanger sur les perspectives d'installation qui pourraient se dessiner au regard des aides apportées par la commune, du cadre de travail exceptionnel proposé, et de tout ce qui fait la dynamique de notre commune. Les patients peuvent déjà prendre leurs rendez vous au cabinet de la même façon que d'habitude. » précise Maryvonne Crouvezier, Maire de la commune.

Un nouveau cabinet en vue pour 2025 ?

N'étant pas propriétaire du cabinet médical actuel, la commune en projette un nouveau, en lieu et place des anciens appartements de fonction de la Maison de la Montagne, rue des Boudières. Ce projet vise à optimiser cet espace pour accueillir quatre médecins généralistes, dans le cadre d'un projet de santé coordonné, avec des conditions de travail optimales. Ce nouveau cabinet médical sera opérationnel d'ici la fin du premier semestre 2025.

Ce site est idéalement situé, à proximité du centre ville, dans un espace facilement accessible et verdoyant, avec du stationnement disponible.

Le saviez-vous ?

Pose de panneaux solaires et photovoltaïques

Les infos à savoir

Vous envisagez la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques ?

- Que ce soit sur votre toit ou en façade, ce projet est soumis à autorisation.
- Une déclaration préalable de travaux (cerfa 13703) sera à déposer via le site www.geopermis.fr, vous modifiez l'aspect extérieur de votre construction.
- Si vous envisagez la pose de panneaux au sol, un dossier sera à constituer. Renseignez-vous cela dépend de la hauteur, de l'emprise au sol et de la puissance.

Ces formalités sont importantes, notamment en cas de sinistre pour votre assurance.

En cas de revente, prenez contact avec la Régie Municipale d'Electricité (18 rue du Hohneck - 88250 La Bresse).

Bon à savoir : les panneaux peuvent occasionner une réverbération conséquente sur les propriétés voisines. Vous veillerez avec votre installateur à concilier une bonne exposition et rentabilité économique sans engager votre responsabilité.

Contact et info : Service urbanisme, mairie de La Bresse

Téléchargez l'appli
La Bresse Hautes Vosges

DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE SUR
App Store



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Vie communale

Office de Tourisme La Bresse Hautes Vosges

La Bresse fête le goût
du 12 au 20 octobre 2024 !

Venez célébrer la **Semaine du Goût®** à La Bresse, un événement incontournable pour tous les amateurs de gastronomie ! Pour sa huitième édition, l'Office de Tourisme de La Bresse Hautes Vosges et ses partenaires vous invitent à un voyage gustatif riche en saveurs et découvertes.

Du 12 au 20 octobre, plongez dans une expérience culinaire unique avec une multitude d'activités qui éveilleront vos papilles. Profitez de menus spéciaux préparés par nos restaurateurs locaux, découvrez des produits frais et variés, et participez à des animations ludiques qui raviront petits et grands. Rencontrez les professionnels passionnés qui font vivre la culture des patrimoines culinaires et apprenez à mieux apprécier le bon et le bien manger.

Pour plus d'informations sur le programme détaillé, visitez www.labresse.net ou rendez-vous chez les commerçants de La Bresse et ses environs.



Évènementiel

Maison de La Bresse

Prochaine Expo à la Maison de La Bresse

Exposition : les Talents Locaux

De belles découvertes pour cette expo des talents locaux étoffée de nouveaux artistes .

Des peintures , des sculptures, du travail d'aiguilles, de l'art numérique...

C'est une vingtaine de talents qui vous présenteront leur travail.

Soyez curieux, et venez partager leur passion du samedi 12 octobre au dimanche 10 novembre du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.





A VOTRE SERVICE DEPUIS 25 ANS
Votre magasin s'agrandit

Nouveau : **Rayon Literie**
Vente appareils reconditionnés

Image Son Multimédia Electroménager
Service après vente - Livraison - Installation
Financement en 20 fois sans frais

✉ gitem.labresse@orange.fr

☎ 03 29 25 67 67

🌐 gitem.fr

📍 9 Route de Cornimont

Évènementiel

Music Live Events

Woodstock Revival c'est un concert, un spectacle, une succession de reprises des chanteurs célèbres du festival, mais c'est avant tout un moment de fête, de partage, et de convivialité. On oublie les générations, les origines : c'est fédérateur et c'est humain.



Après un concert de Woodstock Revival, on rêve encore, mais cette fois tous ensembles

Samedi 30 novembre à 20h - Salle des fêtes

Billets : 25 € en prévente / - 12 ans gratuit

Infos : 06 32 50 69 76



Complexe Piscine Loisirs

Jusqu' au vendredi 18 octobre 2024

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse
Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net
E-mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM :
Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.
Par téléphone : 03 29 26 21 20
par mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant.

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés

ne sont pas autorisés



	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi			Aquawork de 17 h à 17 h 45 Aquatrainning de 18 h à 18 h 45
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 30 sur réservation	Aquabike de 19 h à 19 h 45 Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45
Mercredi	10 h à 13 h / 15 h à 19 h		Club enfant (5/11 ans) de 9 h à 9 h 45 Club ados (12/17 ans) de 14 h à 14 h 45 location 30 min bike entre 15 h à 18 h Aquagym de 19 h et 19 h 45
Jeudi	16 h 30 à 19 h		Aquagym de 12 h 15 à 13 h
Vendredi	16 h à 20 h 45	16 h à 20 h 15 sur réservation	Séniors de 15 h à 16 h location 30 min bike entre 16 h à 20 h Club de triathlon de 18 h à 20 h
Samedi	10 h à 13 h / 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Club de triathlon de 10 h 30 à 12 h location 30 min bike entre 14 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h		

Vacances de la Toussaint - du samedi 19 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2024

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi	14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Aquatrainning de 18 h à 18 h 45
Mardi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	Aquabike de 19 h à 19 h 45 Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45
Mercredi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	location 30 min bike entre 15 h à 18 h Aquagym de 19 h et 19 h 45
Jeudi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	Aquagym de 12 h 15 à 13 h
Vendredi	16 h à 20 h 45	16 h à 20 h 15 sur réservation	Séniors de 15 h à 16 h location 30 min bike entre 16 h à 20 h Club de triathlon de 18 h à 20 h
Vendredi 1^{er} novembre	14 h à 20 h 45	15 h à 20 h 15 sur réservation	Club de triathlon de 18 h à 20 h
Samedi	10 h à 13 h / 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Club de triathlon de 10 h 30 à 12 h location 30 min bike entre 14 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h		

* samedi 19 octobre, en plus de l'ouverture au public:
de 9 h 30 à 11 h matinée spéciale Petits Baigneurs

MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 2 octobre 2024

Semaine du 2 au 6 octobre



À L'ANCIENNE

Sortie : 4 septembre 2024 (1h30). Comédie réalisée par Hervé Mimran avec Didier Bourdon, Gérard Darmon, Chantal Lauby

Tout public

Deux amis de toujours vivent sur une petite île de Bretagne et découvrent que l'un des habitants a gagné le gros lot à la loterie nationale. Les deux vieilles canailles se mettent alors à la recherche du mystérieux gagnant afin de s'assurer ses faveurs avant que la nouvelle ne se répande. Mais lorsqu'ils découvrent que ce dernier est mort, ticket gagnant en main, ils décident d'organiser avec la complicité de tout le village une grande arnaque au loto pour prendre sa place.



UNE VIE RÉVÉE

Sortie : 4 septembre 2024 (1h37). Comédie dramatique réalisée par Morgan Simon avec Valeria Bruni Tedeschi, Félix Lefebvre, Lubna Azabal

Tout public

Nicole a une vie de rêve. À 52 ans, elle vit dans une cité HLM de banlieue avec son fils de 19 ans, Serge, qui ne la supporte plus. Endettée et sans emploi, elle se voit retirer chèque, carte bleue, et ses rides se creusent sans qu'elle ne puisse rien y faire. Et si, à l'approche de Noël, la vie se décidait enfin à lui sourire ?



TATAMI - VO

Sortie : 4 septembre 2024 (1h43). Drame réalisé par Zar Amir Ebrahimi et Guy Nattiv avec Arienne Mandi, Zar Amir Ebrahimi, Ash Goldsh

La judokate irannienne Leila et son entraîneuse Maryam se rendent aux Championnats du monde de judo avec l'intention de ramener sa première médaille d'or à l'Iran. Mais au cours de la compétition, elles reçoivent un ultimatum de la République islamique ordonnant à Leila de simuler une blessure et d'abandonner pour éviter une possible confrontation avec l'athlète israélienne. Sa liberté et celle de sa famille étant en jeu, Leila se retrouve face à un choix impossible : se plier au régime iranien, comme l'implore son entraîneuse, ou se battre pour réaliser son rêve.

Semaine du 9 au 15 octobre



ANZU, CHAT - FANTÔME

Sortie : 21 août 2024 (1h34). Aventure, Animation, Comédie réalisée par Yoko Kuno et Nobuhiro Yamashita

Tout public

Anzu, chat-fantôme raconte l'histoire de Karin, 11 ans, abandonnée par son père chez son grand-père, le moine d'une petite ville côtière de la province japonaise. Celui-ci demande à Anzu, son chat-fantôme jovial et serviable bien qu'assez capricieux, de veiller sur elle. La rencontre de leurs caractères bien trempés provoque des étincelles, du moins au début...



LE FIL

Sortie : 11 septembre 2024 (1h55). Drame réalisé par Daniel Auteuil avec Grégory Gadebois, Daniel Auteuil, Sidsé Babett Knudsen

Aymeric retrouve Florence, une ancienne collègue de travail, au hasard d'une soirée à Saint-Claude dans le Haut-Jura. Elle est enceinte de six mois et célibataire. Quand Jim nait, Aymeric est là. Ils passent de belles années ensemble, jusqu'au jour où Christophe, le père naturel de Jim, débarque... Ça pourrait être le début d'un mélo, c'est aussi le début d'une odyssée de la paternité.



BEETLE JUICE BEETLE JUICE

Sortie : 11 septembre 2024 (1h44). Comédie, Fantastique, Epouvante-horreur réalisée par Tim Burton avec Michael Keaton, Winona Ryder, Jenna Ortega

Après une terrible tragédie, la famille Deetz revient à Winter River. Toujours hantée par le souvenir de Beetlejuice, Lydia voit sa vie bouleversée lorsque sa fille Astrid, adolescente rebelle, ouvre accidentellement un portail vers l'au-delà. Alors que le chaos plane sur les deux mondes, ce n'est qu'une question de temps avant que quelqu'un ne prononce le nom de Beetlejuice trois fois et que ce démon farceur ne revienne semer la pagaille...

Semaine du 16 au 22 octobre



BILLY LE HAMSTER COWBOY

Sortie : 18 septembre 2024 (1h07). Animation, Famille réalisée par Antoine Rota et Caz Murrell

Billy est un hamster extraordinaire : c'est un hamster cowboy... du moins, il rêve de le devenir ! Pour commencer, il faut un vrai chapeau de cowboy et deux amis intrépides : Suzie et Jean-Claude. Ça y est, les voilà parties à l'aventure, que ce soit sur la piste d'un trésor perdu ou à la recherche du plus bel arbre du Far West. Au fil de ses rencontres, ce petit cowboy au grand cœur va découvrir que c'est en volant au secours des autres que l'on devient un vrai héros. Préparez-vous, car avec Billy, chaque jour réserve une nouvelle aventure palpitante !

Adapté des livres de Catharina Valckx, édités par l'école des loisirs.



MA VIE MA GUEULE

Sortie : 18 septembre 2024 (1h39). Comédie dramatique réalisée par Sophie Fillières avec Agnès Jaoui, Angelina Jolie, Edouard Sulpice

Tout public

Barberie Bichette, qu'on appelle à son grand dam Barbie, a peut-être été belle, peut-être été aimée, peut-être été une bonne mère pour ses enfants, une collègue fiable, une grande amoureuse, oui peut-être... Aujourd'hui, c'est noir, c'est violent, c'est absurde et ça la terrifie : elle a 55 ans (autant dire 60 et bientôt plus !). C'était fatal mais comment faire avec soi-même, avec la mort, avec la vie en somme...



LES BARBARES

Sortie : 18 septembre 2024 (1h41). Comédie réalisée par Julie Delpy avec Julie Delpy, Sandrine Kiberlain, Laurent Lafitte

Tout public

A Paimpont, l'harmonie règne : parmi les habitants, il y a Joëlle - l'institutrice donneuse de leçons, Anne - la propriétaire de la supérette portée sur l'apéro, Hervé - le plombier alsacien plus breton que les Bretons, ou encore Johnny - le garde-champêtre fan de... Johnny. Dans un grand élan de solidarité, ils acceptent avec enthousiasme de voter l'accueil de réfugiés ukrainiens. Sauf que les réfugiés qui débarquent ne sont pas ukrainiens... mais syriens ! Et certains, dans ce charmant petit village breton, ne voient pas l'arrivée de leurs nouveaux voisins d'un très bon œil. Alors, au bout du compte, c'est qui les barbares ?

Semaine du 23 au 29 octobre



BILLY LE HAMSTER COWBOY

Sortie : 18 septembre 2024 (1h07). Animation, Famille réalisée par Antoine Rota et Caz Murrell

Billy est un hamster extraordinaire : c'est un hamster cowboy... du moins, il rêve de le devenir ! Pour commencer, il faut un vrai chapeau de cowboy et deux amis intrépides : Suzie et Jean-Claude. Ça y est, les voilà parties à l'aventure, que ce soit sur la piste d'un trésor perdu ou à la recherche du plus bel arbre du

Far West. Au fil de ses rencontres, ce petit cowboy au grand cœur va découvrir que c'est en volant au secours des autres que l'on devient un vrai héros. Préparez-vous, car avec Billy, chaque jour réserve une nouvelle aventure palpitante !

Adapté des livres de Catharina Valckx, édités par l'école des loisirs.



MEGALOPOLIS - VF ET VO

Sortie : 25 septembre 2024 (2h18). Drame, Science Fiction réalisé par Francis Ford Coppola avec Adam Driver, Giancarlo Esposito, Nathalie Emmanuel

Megalopolis est une épopée romaine dans une Amérique moderne imaginaire en pleine décadence. La ville de New Rome doit absolument changer, ce qui crée un conflit majeur entre César Catilina, artiste de génie ayant le pouvoir d'arrêter le temps, et le maire archi-conservateur Franklyn Cicero. Le premier rêve d'un avenir utopique idéal alors que le second reste très attaché à un statu quo régressif protecteur de la cupidité, des privilèges et des milices privées. La fille du maire et jet-setteuse Julia Cicero, amoureuse de César Catilina, est tiraillée entre les deux hommes et devra découvrir ce qui lui semble le meilleur pour l'avenir de l'humanité.



LE PROCÈS DU CHIEN

Sortie : 11 septembre 2024 (1h25). Comédie réalisée par Laetitia Dosch avec Laetitia Dosch, François Damiens, Pierre Deladonchamps

Tout public

Avril, avocate abonnée aux causes perdues, s'est fait une promesse : sa prochaine affaire, elle la gagne ! Mais lorsque Dariuch, client aussi désespéré que sa cause, lui demande de défendre son fidèle compagnon Cosmos, les convictions d'Avril reprennent le dessus. Commence alors un procès aussi inattendu qu'agité : le procès du chien.



L'HEUREUSE ELUE

Sortie : 25 septembre 2024 (1h30). Comédie réalisée par Frank Bellocq avec Camille Lellouche, Lionel Erdogan, Michèle Laroque

Pour sortir de l'argent à ses parents, Benoit demande à une amie de se faire passer pour sa future femme lors d'un séjour en famille au Maroc. Mais lorsque cette dernière se désiste le jour du départ, il n'a pas d'autre choix que de proposer le rôle de sa fausse fiancée... à Fiona, son chauffeur Uber ! La jeune femme, au tempérament impulsif et sans filtre, détonne dans la famille bourgeoise de Benoit. Entre le franc parler et les gaffes à répétition de Fiona, Benoit va avoir du mal à convaincre ses parents qu'il a trouvé l'heureuse élue...

Semaine du 30 octobre au 6 novembre



VICE VERSA 2

Sortie : 19 juin 2024 (1h36). Aventure, Animation, Comédie. Famille réalisée par Kelsey Mann

Tout public

Fraîchement diplômée, Riley est désormais une adolescente, ce qui n'est pas sans déclencher un chamboulement majeur au sein du quartier général qui doit faire face à quelque chose d'inattendu : l'arrivée de nouvelles émotions ! Joie, Tristesse, Colère, Peur et Dégout - qui ont longtemps fonctionné avec succès - ne savent pas trop comment réagir lorsqu'Anxiété débarque. Et il semble qu'elle ne soit pas la seule...



JOKER : FOLIE À DEUX - VF ET VO

Sortie : 2 octobre 2024 (2h18). Action, Drame, Comédie musicale, Romance réalisée par Todd Phillips avec Joaquin Phoenix, Lady Gaga, Zazie Beetz

A quelques jours de son procès pour les crimes commis sous les traits du Joker, Arthur Fleck rencontre le grand amour et se trouve entraîné dans une folie à deux.



L'HEUREUSE ELUE / CINÉ SENIOR

Sortie : 25 septembre 2024 (1h30). Comédie réalisée par Frank Bellocq avec Camille Lellouche, Lionel Erdogan, Michèle Laroque

Pour sortir de l'argent à ses parents, Benoit demande à une amie de se faire passer pour sa future femme lors d'un séjour en famille au Maroc. Mais lorsque cette dernière se désiste le jour du départ, il n'a pas d'autre choix que de proposer le rôle de sa fausse fiancée... à Fiona, son chauffeur Uber ! La jeune femme, au tempérament impulsif et sans filtre, détonne dans la famille bourgeoise de Benoit. Entre le franc parler et les gaffes à répétition de Fiona, Benoit va avoir du mal à convaincre ses parents qu'il a trouvé l'heureuse élue...



QUAND VIENT L'AUTOMNE

Sortie : 2 octobre 2024 (1h42). Comédie dramatique réalisée par François Ozon avec Hélène Vincent, Josiane Balasko, Ludvine Sagnier

Tout public

Michelle, une grand-mère bien sous tous rapports, vit sa retraite paisible dans un petit village de Bourgogne, pas loin de sa meilleure amie Marie-Claude. A la Toussaint, sa fille Valérie vient lui rendre visite et déposer son fils Lucas pour la semaine de vacances. Mais rien ne se passe comme prévu.

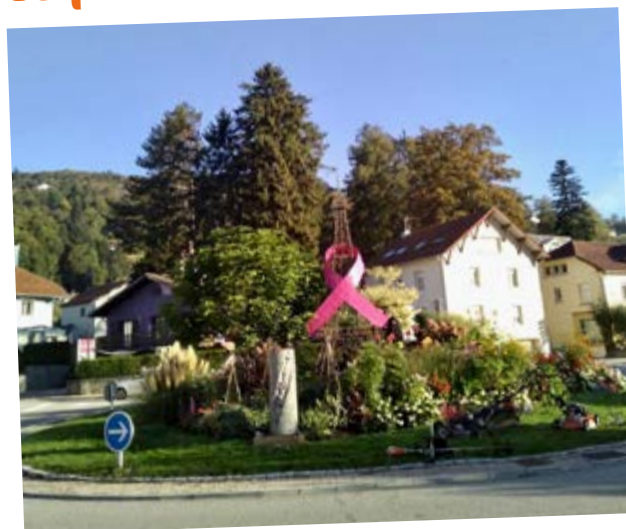
La citation du mois



«L'automne est le printemps de l'hiver»

Henri de Toulouse-Lautrec

La photo du mois



Le rond-point du Vieux Moulin au couleur d'Octobre Rose l'année dernière

Recette du mois

Tartes aux brimbelles

Ingrédients pour

6 personnes :

- 400 g Myrtilles fraîches
- 150 g Sucre en poudre
- 2 cuil. à soupe Chapelure

Pour la pâte :

- 200 g Farine
- 1 Jaune d'oeuf
- 1 cuil. à soupe sucre en poudre
- 1 pincée Sel
- 5 cl Eau
- 100 g Beurre doux

Temps total : 1 heure



Préparation

Étape 1

Préparer la pâte : verser la farine et creuser un puits au centre. Y mettre le sucre, le sel, le jaune d'œuf. Ajouter petit à petit l'eau (bien froide). Mélanger le tout à la main puis incorporer le beurre mou coupé en parcelles. Travailler la pâte, la mettre en boule et la laisser reposer 20 minutes au frigo.

Étape 2

Préchauffer le four à 180°C. Étaler la pâte sur un plan de travail fariné, sur une épaisseur de 2-3 mm. Foncer le moule à tarte avec la pâte, couper les bords, piquer le fond à la fourchette.

Étape 3

Saupoudrer le fond de tarte de chapelure (elle absorbera le jus des fruits pour que la pâte ne ramollisse pas trop). Répartir les brimbelles (myrtilles) sur la tarte, saupoudrer de sucre et enfourner pour 25 à 30 minutes.

Bon à savoir : Cette tarte est délicieuse tiède. C'est la version traditionnelle vosgienne.



La sécurité



La ville de La Bresse est très bien classée parmi les villes où il fait bon vivre. Parmi les critères, figure évidemment la sécurité. Qu'il s'agisse de sécurité routière, de tranquillité publique ou de prévention des actes malveillants, notre engagement est constant et repose sur des actions concrètes et des projets adaptés à notre quotidien. Ce dossier propose un tour d'horizon - non exhaustif - des actions de la commune en matière de sécurité.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

La police municipale

Les agents de la police municipale sont compétents sur le territoire de la commune. Ils agissent sous l'autorité du maire et ont pour missions, la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

La Police municipale de La Bresse compte deux policiers municipaux au service des habitants, elle dispose d'un véhicule, deux VTT, et d'un cinémomètre.

Un ASVP renforce le service durant la période hivernale pour contrôler le stationnement au niveau des stations de ski. Une convention de mutualisation de mise en commun avec la police de Cornimont est en place depuis 2021.



▲ Surveillance d'un refuge au Lac de Blanchemer



▲ Vérification de domicile d'habitants qui ont fait appel à « L'opération Tranquillité Vacances »

La police administrative générale a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public. Elle a un but préventif. Les missions de police des Policiers Municipaux sont régies par l'article L.511-1 du Code de Sécurité Intérieure et l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Un policier municipal a donc pour missions :

- D'assurer la **sécurité des personnes et des biens**, par la surveillance d'établissements scolaires, de bâtiments et équipements publics et privés par exemple. Pour cela, les agents effectuent des rondes de surveillance sur le territoire communal.
- De **maintenir le bon ordre** lors de manifestations ou sur les lieux de rassemblements tels que marchés, foires.
- Les agents font en sorte de maintenir le calme pour éviter tout débordement
- D'assurer la **sûreté par la prévention** d'actes malveillants tels que les vols, les dégradations,..
- De veiller à la **tranquillité publique**. Cela concerne toutes les nuisances : le bruit, les troubles de voisinages, les aboiements d'animaux, les manifestations publiques ou privées, les rixes et disputes, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tout acte de nature à compromettre la tranquillité publique
- Le maintien de la **salubrité publique**. Il s'agit de lutter contre les dépôts sauvages, de contrôler la salubrité des denrées exposées en vue à la vente, de surveiller les ruisseaux et les mares
- La **prévention et l'envoi des secours** nécessaires lors d'accidents, tels que les incendies, les inondations, les éboulements de terre ou de rochers, les accidents naturels. Il appartient également aux agents de Police Municipale de déclencher les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention d'une administration supérieure.

▼ Accident : Intervention et sécurisation des voies de circulation à la suite d'une sortie de route d'un véhicule

Les missions de police Judiciaire

La police judiciaire a pour but de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. Elle a un but répressif. Les pouvoirs de police judiciaire attribués à l'agent de Police Municipale sont prévus dans l'article L.511-1 al. 2 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure. Le Policier Municipal a donc pour missions :

- De veiller au respect des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés
- De constater par procès-verbaux les contraventions aux dispositions du code de la route ainsi que les contraventions mentionnées au livre VI du code pénal dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat, dès lors qu'elles ne nécessitent pas de leur part d'actes d'enquête et à l'exclusion de celles réprimant des atteintes à l'intégrité des personnes
- De verbaliser les contraventions au livre VI du Code pénal : divagation d'animaux dangereux, bruits ou tapages nocturnes, abandon d'ordures et de déchets,

Les missions complémentaires à la demande de Madame le Maire

- liaison au trésor public
- distribution de courrier/ pli
- attestation de logement inoccupé
- rédaction d'arrêtés municipaux (circulation, stationnement, voirie...)
- gestion des objets trouvés et perdus sur la commune
- affichage communal
- découverte d'arme – appel au déminage
- intervention animalière (divagation, attaque...)
- police funéraire – (pose de scellés)
- opération tranquillité vacances
- service d'honneur – protocole des cérémonies patriotiques

▼ *Constatation d'un banc dégradé à l'étang de Séchemer lors d'une patrouille*



▲ Ronde : Patrouille à pied autour du lac des corbeaux

L'opération Tranquillité Vacances

Mise en place depuis quelques années maintenant, l'OTV permet à chaque résident de la commune qui quitte son logement pour des vacances de faire appel aux agents de police pour surveiller leur logement pendant la durée d'absence. Une dizaine de demandes et d'interventions ont été faites depuis le début de l'année.

En somme, les missions de la Police Municipale sont aussi vastes que variées. Qu'elles soient administratives, préventives ou d'intervention, elles sont essentielles au bon fonctionnement de la commune.

Administrative

- Traitement et rédaction des arrêtés municipaux, essentiels pour la sécurisation de la circulation ou des évènements de la ville ou dans le cadre de l'environnement.
- La Police Municipale a un rôle d'expertise pour les mesures de circulation : installation d'un sens unique, réglementation de la vitesse,...
- Les agents de la Police Municipale délivrent également les autorisations de vente lorsqu'un commerçant de la ville souhaite solder ses produits.
- Objets perdus : les objets perdus ou trouvés sont signalés et réglemétés par la Police Municipale.
- La Police Municipale délivre les permis d'exploitation forestiers de la commune (abattage, bois mort...)
- Dans le cadre d'une dégradation de mobilier urbain, tels que des tags ou casse d'un bien public, les agents de la Police Municipale sont amenés à conduire une enquête administrative afin d'en retrouver les coupables.

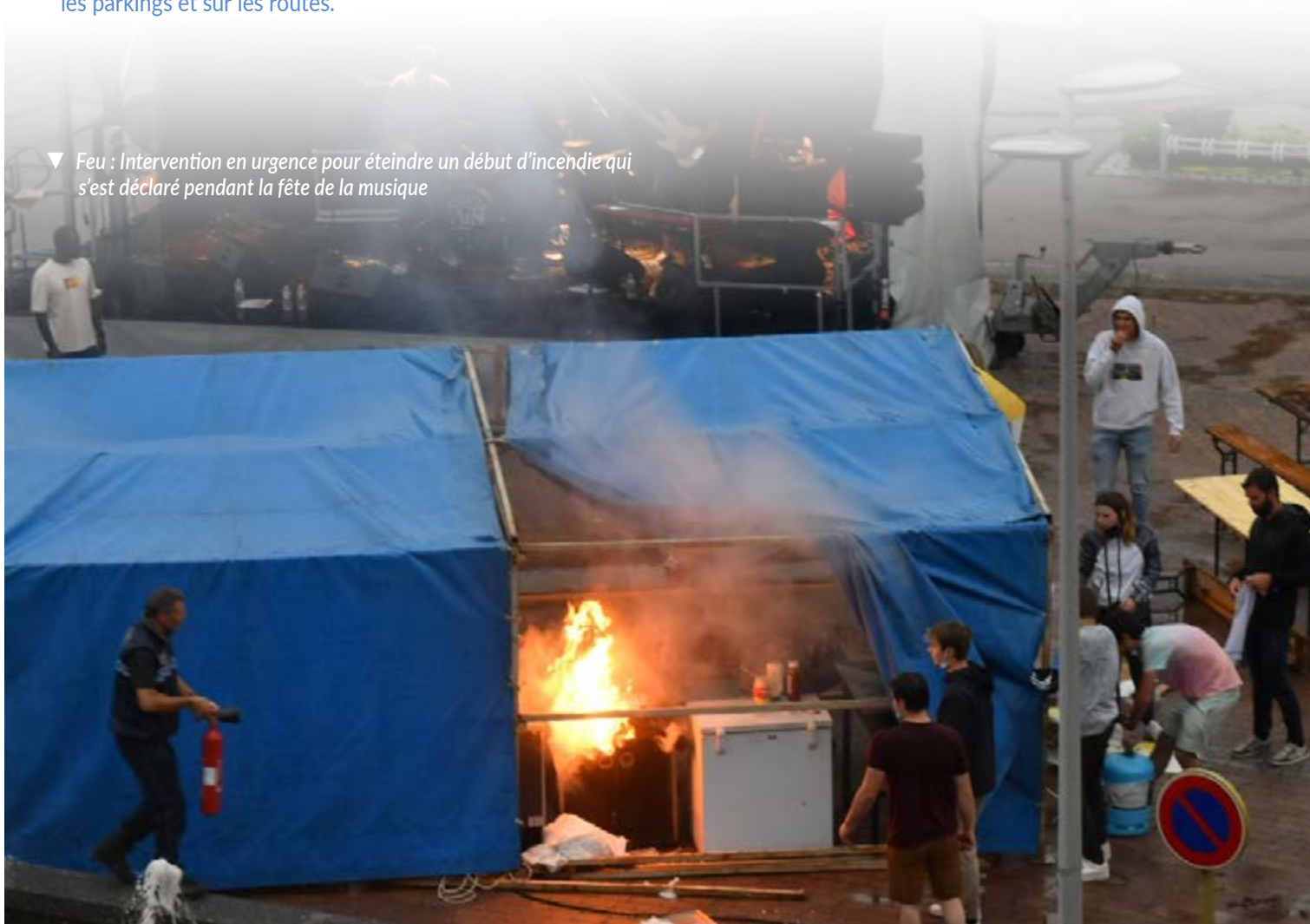
▼ *Malaise : Application des gestes de premiers secours sur une personne qui a fait un malaise*



Interventions

- Tous les matins, les agents, par leur présence, sécurisent les écoles : la Police Municipale sécurise la voirie pour faire traverser les élèves sur les passages piétons sans danger, rappelle à l'ordre les parents qui fument devant les écoles ou se garent sur la voie de bus.
- Les contrôles routiers sont récurrents, les contrôles de vitesses ont lieu sur l'ensemble de la commune, mais aussi sur les sites touristiques. Des patrouilles autour des lacs et des forêts sont menées. Par exemple, les chemins en forêt sont interdits à la circulation du 1^{er} mai au 15 septembre, afin de préserver la faune et la flore. La surveillance des sites naturels fait également partie des missions essentielles sur cette période afin de vérifier que personne ne fait de feu, ne bivouaque, pêche ou pollue la nature. Par la même occasion, une surveillance des refuges et des chalets forestiers est faite.
- En hiver, les policiers accompagnés de l'ASVP, de la Police de Cornimont et de la Gendarmerie Mobile, sont 6 jours sur 7 présents sur les domaines skiables pour assurer une surveillance, mais aussi pour des contrôles de circulation sur les parkings et sur les routes.
- Ils sont présents les dimanches matin sur le marché, pour vérifier les autorisations des commerçants, mais aussi pour faire placer des voitures à la fourrière si le stationnement est gênant.
- Le reste des interventions est fonction des demandes : les vols bien évidemment, mais aussi les nuisances sonores, les stationnements gênants, les démarchages non autorisés, les cambriolages, les abandons de logements ou de véhicules, récemment le survol d'un drone sans les autorisations nécessaires, ou encore des interventions de déminage, souvent des obus de la seconde guerre mondiale sont retrouvés en forêt.
La police peut aussi intervenir sur les accidents à la demande des pompiers ou de la gendarmerie.
Au total, la Police Municipale de La Bresse recense plus de mille interventions à l'année.

▼ Feu : Intervention en urgence pour éteindre un début d'incendie qui s'est déclaré pendant la fête de la musique



Bientôt la vidéoprotection à La Bresse ?

La ville de La Bresse, qui compte près de 4300 habitants, est une ville très touristique l'été et surtout l'hiver.

La population augmente, les infractions et les petits délits aussi.

Particulièrement fréquentée en saisons, la ville et ses alentours offrent de nombreuses infrastructures et équipements, aux visiteurs et touristes. Différents événements et manifestations y sont également organisés tout au long de l'année. Par ailleurs, la station de Ski La Bresse-Hohneck constitue le domaine le plus important du massif vosgien et du Nord-Est du pays.

Les objectifs de la commune sont

- La protection des installations et bâtiments publics et leurs abords
- La prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens
- La prévention et la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets
- La prévention d'actes de terrorisme

Il est important de répondre à la question « quelle image pour quel besoin ? » Le dispositif de vidéoprotection, avec des images de bonne qualité, doit permettre à la fois de disposer d'une vision d'ensemble des lieux à surveiller tout en permettant l'identification des auteurs. Les images pourront être consultées à posteriori dans le cadre d'une enquête judiciaire.

Vidéoprotection, vidéosurveillance, c'est quoi la différence ?

- Les dispositifs de vidéoprotection filment la voie publique et les lieux ouverts au public
- Les dispositifs de vidéosurveillance filment les lieux non ouverts au public : réserve d'un magasin, entrepôts, copropriété fermée etc.

Dans tous les cas, les dispositifs doivent être conformes aux règles protectrices des données personnelles :

- Les personnes filmées doivent être informées de leur droit d'accès aux images.
- Les images doivent être conservées pendant une durée limitée (en général, pas au delà d'un mois)
- Aucun système de vidéoprotection de voie publique ne peut être installé sans autorisation préfectorale

Un appel d'offre est actuellement en cours pour des travaux de mise en place qui doivent se dérouler au printemps. Une vingtaine de caméras sera ainsi installée pour la mise en place d'une vidéoprotection courant de l'année 2025.





Article du groupe majoritaire

Chères Bressaudes, chers Bressaud(e)s,
 Au sein de notre belle commune de La Bresse,
l'animation locale est l'une des forces qui contribue à tisser les liens entre les habitants, à renforcer la solidarité et à faire vivre notre patrimoine commun. **Derrière**

chaque événement, chaque activité, chaque moment de partage, se trouvent des hommes et des femmes investis, souvent dans l'ombre, mais dont le dévouement est indispensable : les bénévoles et les associations.

Nous souhaitons aujourd'hui, à travers cette tribune, **rendre hommage à ces acteurs essentiels qui donnent de leur temps et de leur énergie** pour animer notre commune et faire de La Bresse un lieu de vie dynamique et chaleureux. Les bénévoles sont présents partout : dans les événements culturels, sportifs, environnementaux, mais aussi dans l'accompagnement des plus fragiles. Ils incarnent une valeur qui nous est chère : **l'engagement citoyen**.

Les associations, quant à elles, sont le poumon de notre vie locale. Qu'elles soient dédiées au sport, à la culture, à l'éducation ou à la solidarité, elles jouent un rôle crucial dans la cohésion sociale. La diversité et la richesse de leurs offres contribuent à l'épanouissement de chacun et à la vitalité de notre commune. Nous devons encourager cet engagement et offrir à ces acteurs les moyens de continuer leurs actions dans les meilleures conditions possibles.

C'est pourquoi, en tant que majorité municipale, nous avons à cœur de soutenir ces initiatives en leur apportant une aide logistique, financière et technique. Nous avons d'ailleurs renforcé les partenariats avec plusieurs associations locales et mis en place de nouvelles subventions pour soutenir leurs projets. Ces efforts visent à pérenniser leur action, mais aussi à favoriser l'engagement bénévole, notamment auprès des plus jeunes générations.

L'engagement bénévole n'est pas qu'un don de soi, c'est aussi une manière d'acquérir de nouvelles compétences, de nouer des amitiés, et de prendre part activement à la vie de la commune. Nous invitons donc chacun d'entre vous à rejoindre ces initiatives, à participer aux projets associatifs, à s'investir dans l'animation de La Bresse, **car c'est ensemble que nous faisons vivre notre commune**.

Profitions de cette tribune pour rappeler que nombre de nos associations, sont en difficultés par manque de bénévoles. Tout le monde a quelque chose à apporter à la communauté, et l'engagement bénévole n'est pas sans contrepartie : **elle apporte une richesse personnelle : celle du sens de l'engagement**. Alors pourquoi pas vous ?

Nous tenons à remercier sincèrement tous les bénévoles et toutes les associations qui, au quotidien, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour notre collectivité. Votre engagement est une véritable source d'inspiration et de fierté pour nous tous. Cela reflète un message fort de **reconnaissance et d'encouragement**, tout en soulignant les actions concrètes mises en place pour favoriser l'engagement bénévole et associatif dans la commune.

Restons unis et solidaires pour faire vivre notre belle commune.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 11 septembre 2024

Le devoir de mémoire.

Anatole France disait : « *Ce n'est qu'avec le passé qu'on construit l'avenir* ». Cette citation souligne l'importance de la mémoire historique et de la compréhension des événements passés pour construire un futur éclairé. C'est tout le sens que nous donnons aux cérémonies qui commémorent, cet automne, sur La Bresse et les communes voisines, les tragiques événements de 1944. Faire de chaque citoyen de notre village un élément de « mémoire collective » !

Cela signifie que les erreurs et les réussites du passé doivent être étudiées et comprises pour orienter nos décisions futures et nous permettre d'avoir une vision plus critique et plus réfléchie. L'exploration du passé n'est pas simplement un regard vers l'arrière. C'est un outil pour mieux se projeter vers l'avant.

Cette mémoire collective joue un rôle crucial dans le maintien et le développement de nos démocraties. Elle fait référence à l'obligation morale de se souvenir des événements passés, en particulier ceux marqués par les injustices, les violences ou les tragédies comme les guerres, les génocides, les dictatures, les violations des droits de l'homme.

Lorsque nous évoquons les événements tragiques de l'automne 1944 sur notre territoire, nous devons plus largement nous souvenir que ce sont des états nationalistes qui ont conduits à la seconde guerre mondiale. Des gouvernements qui fédéraient leur peuple autour du rejet de groupes ethniques ou religieux prétendument responsables de tous leurs problèmes, cultivant la haine jusqu'à rendre acceptable les conflits armés. Conflits qu'au final tous les peuples, sans exception, ont dramatiquement subis.

Ce regard objectif vers le passé est fondamental en cette période où l'on voit, un peu partout de par le monde, une montée en puissance des partis nationalistes.

Mais si le souvenir du passé peut renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale et fournir des repères communs, il peut aussi être manipulé par les gouvernements ou les groupes politiques. Ce risque est démultiplié par un usage malveillant des réseaux sociaux, y compris dans nos sociétés démocratiques. L'histoire peut être révisée pour renforcer le nationalisme. Certains conflits passés peuvent justifier la répression. La peur et la haine peuvent être exploitées. Dans les sociétés multiculturelles divisées, chaque groupe peut attiser les tensions jusqu'à la violence. Les lois mémorielles, en interdisant de discuter d'un fait historique sous peine de poursuite (crimes contre l'humanité, génocides) peuvent poser un problème dans les sociétés démocratiques où le débat et la discussion sont des valeurs fondamentales. Il est délicat de légiférer sur la mémoire collective car cela touche aux questions sensibles de liberté, d'identité et de vérité historique.

Cet automne, sur notre territoire, de multiples événements culturels vont tenter de transmettre la mémoire de notre passé douloureux pour éviter qu'il ne se reproduise. Il convient de rendre hommage à tous ces acteurs, réunis au sein de plusieurs associations, qui portent ce travail essentiel à travers des expositions, conférences, cérémonies ou encore interventions en milieu scolaire.

En conclusion, s'il est manié avec soin, le devoir de mémoire est un élément fondamental pour le bon fonctionnement des démocraties. Il permet, non seulement de rendre justice aux victimes du passé, mais aussi de construire un avenir où les valeurs démocratiques sont respectées.

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre » (Churchill)

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

Vie communale

Cérémonie



Le dimanche 15 septembre dernier, Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse, accompagnée de plusieurs membres du Conseil municipal, a participé aux cérémonies suivantes :

- Hommage aux maquisards de La Brayotte
- Reconstitution des combats de la Piquante Pierre par le souvenir Français et de nombreux bénévoles
- Hommage aux maquisards de la Piquante Pierre



Sortie de l'Ehpad



L'Ehpad convie chaque année les bénévoles de l'association "Les Amis de la Clairie" à partager ensemble un déjeuner en compagnie des résidents. Cela permet de remercier chacun et chacune pour toutes les actions menées tout au long de l'année. Tous se sont rencontrés au Chalet des Roches pour un délicieux repas confectionné et servi par l'équipe de Virginie, propriétaire des lieux. Un bon moment à renouveler l'an prochain !

Et si on lisait ?, la reprise

Après une petite pause estivale, «*Et si on lisait ?*» l'animation autour des livres proposée par la MLC reprend pour une nouvelle année de découvertes littéraires et de lectures en tous genres. Polars, romans historiques, témoignages... jeudi 12 septembre, six livres-coups-de-cœur ont été présentés par leurs lectrices et lecteurs. Pour la première séance de l'année, on a retrouvé avec plaisir l'ambiance chaleureuse de ces soirées. Dans le public on a reconnu les habitués bien sûr, et aperçu de nouvelles têtes aussi ! La trentaine de personnes présentes s'est retrouvée ensuite pour prolonger le moment et la discussion autour d'un verre et d'un livre aimé.

Ne manquez pas le prochain rendez-vous ! Vous êtes invités **Samedi 21 décembre à 18h**, pour une soirée exceptionnelle organisée dans le cadre de la Bourse aux livres d'Asil/Accueil, en partenariat avec la MLC.

Vous aimez lire ? Venez parler de votre coup de cœur du moment, ou simplement écouter. Ces soirées sont libres et ouvertes à tous.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter

etsionlisait.labresse@gmail.com

ou <https://www.facebook.com/mlclabresse88>



Vie communale

L'exposition Lego

Durant l'exposition Lego de cet été à la Maison de La Bresse, une activité de construction a été proposée aux visiteurs les 8 et 9 août.

Pendant deux jours, à l'aide de notices de montage, 128 familles se sont relayées pour créer ce blason de la ville de La Bresse, il comporte 19 650 pièces !



Association des jardiniers La Bresse

Visite des jardins été 2024

Deux visites de jardin étaient prévues cet été. Celle du 4 juillet chez Nathalie Vonderscher et Marc Poirot a malheureusement été annulée pour raison climatique. La pluie incessante ne nous permettant pas de visiter ces deux beaux jardins dans de bonnes conditions.

Le mardi 6 août, la météo enfin favorable nous a permis de visiter deux jardins. Le premier, était plutôt une serre en aquaponie chez Raymond Marchand. Il s'agit d'une serre avec culture « au-dessus de l'eau ». Il n'y a donc ni terre, ni terreau. Un bac de 800 litres contenant des poissons rouges permet d'alimenter une douzaine de tours verticales. Les déjections des poissons transformées en azote permettent de nourrir les plantes mises dans les tours.



L'eau, filtrée par les racines de plantes, retourne alors dans le bac. C'est un circuit fermé qui demande l'entretien et le nourrissage des poissons. Un réservoir de 600 litres d'eau de pluie permet une autonomie totale. Une quinzaine de jardiniers a pu visiter la serre et participer à la pose d'une tour avec ses plantules. Cette visite fut suivie de celle du potager et des serres de Catherine Mougel. Une visite riche en diverses découvertes des différents plants de tomates de multiples variétés.

Les jardins vont lentement se mettre au repos, tandis que les jardiniers vont préparer la prochaine année. Nous pouvons déjà vous annoncer l'Assemblée générale, le samedi 18 janvier 2025 ainsi que notre bourse aux plantes, prévue le dimanche 18 mai 2025. Sans oublier une animation « surprise » que nous organiserons dans le cadre du 30^e anniversaire de l'Association.

Pour tout contact :

Raymond Marchand, président

40 Ter, rue des Champions - 88250 La Bresse

raymond.marchand58@gmail.com - 07 71 32 90 39

Vie communale

Groupe scolaire Saint-Laurent

Maternelle

Voilà la rentrée passée
Avec des écoliers enchantés

Les enfants de la maternelle Saint Laurent
Ont fait leur rentrée avec le beau temps

Les grands et les petits
Ont retrouvé leurs amis

Tous prêts pour une nouvelle année
Sous le signe de l'amitié

Et tout le monde est d'accord
Pour faire des efforts

Une photo bien sérieuse
Puis une autre blagueuse

Allez c'est parti !!!!!!!



Primaire



Quel soulagement pour l'ensemble de l'équipe et des élèves, nos travaux de sécurité se sont terminés cet été.

Pour rappel, les travaux avaient été lancés durant l'été 2020 après un avis défavorable de la commission de sécurité : Par la suite des détecteurs de fumée ont été installés dans l'ensemble du bâtiment ainsi qu'un escalier de secours, des portes coupe-feu, un système de désenfumage, des cages d'escaliers et à l'internat et des rideaux anti feu dans les salles de classe.

Grâce à la générosité des parents d'élèves, des entreprises ont répondu favorablement à notre appel aux dons via la fondation St Matthieu, nous avons pu finaliser ces travaux sans devoir augmenter les frais de scolarité qui s'élèvent cette année à 42 euros au collège /mois et à 30 euros /mois à l'école primaire. (avec un tarif à la baisse pour les enfants bressauds pour la demi-pension et les frais de scolarité).

Collège

Vendredi 20 septembre, a eu lieu la fête de rentrée au groupe scolaire Saint-Laurent.

Le nouveau thème de l'année au collège était l'amitié entre les peuples. C'est pourquoi, depuis la rentrée, chaque classe portait le nom d'un pays d'Europe en lien avec les matières scolaires de chaque professeur principal. Une classe de 6^e était aux couleurs de l'Italie avec leur professeur de mathématiques, puisque le mathématicien italien Fibonacci était à l'origine des suites de nombres entiers.

Nous avons défilé en musique dans l'après-midi sous les couleurs de notre pays, comme les athlètes aux Jeux Olympiques de Paris. Ce fut l'occasion de clôturer le thème de l'année précédente (les JO) et de lancer celui de cette année. C'est en vivant ensemble de beaux moments de joie que l'on peut avancer plus loin.



Sport La Bressaude



Le mot du président

Comment ne pas revenir sur les JO Paris 2024 qui ont déclenché une ferveur populaire comme jamais, fait jaillir des moments de joie intense partagés, provoqué une communion exceptionnelle et inattendue du public avec les athlètes et une fierté de tous les spectateurs dont les encouragements ont probablement une part de responsabilité dans les exploits des Français, à tels points que dans les gradins toutes différences semblaient aplanies. Magie du sport ? Sans doute.

Pierre de Coubertin avait dit en son temps que l'important était de participer minimisant en cela le résultat. Mais aujourd'hui force est de constater que ne participe pas qui veut aux JO. Il faut être retenu ou se qualifier en atteignant un niveau de performance minimum imposé. L'important n'est plus de participer mais de bien figurer, de bien représenter son pays.

Et si les médailles ont été comptabilisées chaque jour par métal (couleur) et par nation, seul le nombre de médailles d'or a été pris en compte pour le classement officiel alors que le nombre total de médailles aurait été plus représentatif des niveaux sportifs nationaux.

In Fine, il faut se réjouir que cet engouement populaire se traduise par une recrudescence des demandes d'adhésion dans les associations et clubs sportifs, pour le plus grand bénéfice des uns et des autres. Et c'est bien là l'essentiel.

Mais revenons plus modestement aux activités des sections de La Bressaude au cours du mois d'août, mois de vacances pour beaucoup mais encore jalonné de nombreuses compétitions et déplacements pour les licenciés du ski club, (ski de fond avec notamment le Martin Fourcade Nordic Festival, saut et combiné nordique du Samse National Summer Tour), de la section triathlon (dont entre autres, le célèbre et redoutable Ironmann d'Embrun), de la section athlétisme (Foulées de Longemer, Les Crêtes Vosgiennes), du Moto Club (Montée Impossible d'Arêtes dans les Pyrénées),

Grâce à une belle météo, les concours de pétanque ont connu une affluence enviable démontrant qu'ils répondaient bien au besoin de distraction d'une partie des vacanciers qui viennent y chercher plaisir et convivialité.

Bravo et merci à tous, compétiteurs, coach, accompagnants et parents d'avoir sacrifié des jours de vacances pour faire rayonner « La Bressaude » ici et sur d'autres territoires parfois lointains en participant à 18 compétitions avec 23 podiums à la clé.

Section Basket

Pour la saison 2024/2025, il n'est pas possible de renouveler l'entente conclue la saison dernière avec le club du Val d'Ajol. Les joueuses Bressaudes tiennent pourtant à continuer l'aventure tant elles y trouvent du plaisir et la section engage donc une équipe pour la saison 2024/2025 avec le minimum de membres. Pour garantir la présence d'au moins 5 joueuses à chaque match, il est indispensable de pouvoir compter sur 2 ou 3 joueuses de plus. Un appel est donc ici lancé à toutes les volontaires qui recherchent ou veulent reprendre une activité sportive, aiment ou veulent découvrir ce sport d'équipe. L'âge, jeune ou moins jeune, ne doit pas être un obstacle et si besoin de formation ou de rappel des règles, la section s'en charge. Des entraînements réguliers sont prévus au gymnase.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le Président de la section

Vol libre

Très bonne saison pour la section parapente. La Bressaude rafle la mise au niveau de la Coupe Régionale de Distance du massif des Vosges (classement des vols les plus longs au départ des départements 67,68,70,88,90). Victoire au classement par clubs, 2 pilotes sur le podium en individuel ainsi que 2 autres dans le top 10. (1er : Bastien Mengin ; 3ème : Éric Gomez ; 7ème : Corentin Jeandel ; 10ème : Benoît Perrin, 5 autres pilotes classés).

Les bénévoles du club ont organisé en partenariat avec la section CAF Montagne-Escalade, une initiation au parapente pour les jeunes du groupe Ecole d'Aventure sur les pentes de la station de ski de Frère-Joseph à Ventron. Tous ont réussi leurs premiers envols de quelques secondes. L'intérêt est grand dans le milieu de la Montagne puisque le parapente est un outil de plus en plus utilisé en alpinisme pour échapper aux longues et périlleuses redescentes des sommets, comme en témoigne l'exploit du vosgien Jean-Yves Fredriksen cet été : premier homme au monde à signer la descente du K2 en parapente.

Les bénévoles de la section continuent également leurs efforts pour l'entretien et la préservation des sites avec des travaux contre l'envahissement des genêts à la Basse-des-feignes, au Moutiers des Fées...



Vie communale La Tourterelle

Motricité à la maternelle la tourterelle

Les Tout Petits ont réalisé des parcours de motricité dans la cour, profitant par la même occasion du soleil, avant de rejoindre leur salle de motricité lorsque la météo est moins clémente.

Les classes de Petits/Moyens et de Grands vont aussi faire de la motricité au CCS et au gymnase.



État-civil

Août 2024

Mariage

Le 10 août, **Denis Severin** et **Nicole Naviliat**, domiciliés à La Bresse.

Le 10 août, **Pierre Gaud** et **Michelle Philippe**, domiciliés à La Bresse.

Le 24 août, **Vincent Pezet** et **Lukas Bauer**, domiciliés à Bâle (Suisse) en résidence à La Bresse.

Le 24 août, **Julien Perrin** et **Sarah Humbertclaude**, domiciliés à la Bresse.

Décès

Marie Mansuy, âgée de 104 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, veuve de Arthur Amet, décédée le 9 août à La Bresse.

André George, âgé de 62 ans, domicilié 2 chemin de la Prairie à Viménil (Vosges), décédé le 23 août à La Bresse.



Une belle rentrée chez les P'tits Amis de Oui-Oui

La rentrée est toujours un moment important dans les familles : pour les enfants et pour les parents, il faut trouver le rythme ! Il y a des petits nouveaux accueillis par des habitués et des professionnelles bienveillantes qui utilisent un cahier de liaison avec les parents pour échanger sur le rythme, les habitudes, les progrès des enfants de moins d'un an. Et afin de continuer à répondre au mieux aux besoins des familles, le multi-accueil adapte son planning pour continuer à proposer aux plus grands enfants la passerelle. En effet, les nouveaux écoliers vont à l'école le matin et peuvent rejoindre la crèche. Le trajet se fait toujours à pied et main dans la main avec une salariée. Tout en papotant les enfants retrouvent la structure en fin de matinée, mangent et font une bonne sieste récupératrice avant de jouer avec les copains. Quel plaisir de retrouver ses repères pour une transition douce.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

et le vendredi : 8h30-12h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

SIA : 03 29 62 54 21

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen

unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Travkine et Aubert

Maison de santé de Cornimont

RDV au 03 29 24 11 03

Borne de téléconsultation médicale

à la pharmacie du Hohneck

du lundi au samedi sans rendez-vous

8h30 - 11h45 et 14h - 18h45

Dentiste : Dr Mathieu

18 rue de l'Église - 03 29 25 02 32

Services sociaux

Maison de Services au Public (MSAP)

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Pour prendre RDV, joindre les Antennes France

Service de : Le Thillot - Tél. : 03 29 24 87 63

Saulxures-sur-Moselotte - Tél. : 03 29 24 96 46

Conciliateur de justice

Espace Social et Culturel de Cornimont

1^{er} et 3^e mercredi - 14h à 19h

Mairie de Vagney - 2^e et 4^e mercredi

9h à 12h et 14h à 17h

Bruno Poizat

Par téléphone au 07 68 03 63 18

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h30

et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours

fériés : faites le 15

La Poste



Horaires : Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

Horaires d'été des déchèteries du 1^{er} mars au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

DÉCHÈTERIE DE LA PRÉLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Reçoit sur rendez-vous

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Reçoit sur rendez-vous

AGENDA



8 octobre

Café de l'emploi

Halle des Congrès > de 9 h à 11 h 30

Infos : Mairie- Service population
03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

13 octobre

Qualification championnat de Scrabble

Salle Camille Claudel CCS > de 9 h à 18 h

Infos : Marie-Paule Aubert - Club de Scrabble - mariepauleaubert@orange.fr
Tél. : 06 87 19 84 62

19 octobre

Concert Manu Lanvin + Gérard

Salle des Fêtes > 20 h 30

Infos : Poirot Chantal - Music Live Events
06 32 50 69 76

22 octobre

Don du sang

Salle des Fêtes > de 16 h à 19 h 30

Infos : Etablissement Français du Sang
Tél. : 03 83 44 62 62

Et si votre prochain job se trouvait
ICI ?
9h - 11h30
MARDI 8 OCTOBRE 2024
Au café de l'emploi à La Bresse
Halle des Congrès

LA BRESSE SAM. 19 OCTOBRE 20H30
SALLE DES FÊTES
MUSIC LIVE EVENTS Organization & AMOROCK Production
Présentant
CONCERT
MANU LANVIN & THE DEVIL BLUES
& guest **GÉRARD LANVIN**

24 octobre

Repas des anciens

Halle des Congrès >

Infos : Mairie- Service population
03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

26 octobre

Bourse aux skis

Préau école Saint-Laurent > de 14 h à 17 h

Infos : Association familiale
M. Pascal Perrin - Tél. : 03 29 25 47 94
paeli.perrin@orange.fr

12 octobre au 10 novembre

Exposition Talents Locaux

Maison de La Bresse > du mardi au dimanche de 14 h à 18 h

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
Maison de La Bresse : 03 29 62 65 95
www.labresse.fr

20 octobre

Cross duathlon

Col de Grosse Pierre > de 10 h à 20 h

Infos : La Bressaude Triathlon
Alexandre Mougin - 07 84 00 55 12
alexandre.mougin88160@gmail.com

27 octobre

Vide armoire / Coffre à jouets

Salle des Fêtes > de 8 h à 12 h

Infos : Association familiale
M. Pascal Perrin - Tél. : 03 29 25 47 94
paeli.perrin@orange.fr

MAISON DE LA BRESSE 12 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 2024
EXPOSITION TALENTS LOCAUX
PEINTURES
SCULPTURES
TRAVAUX D'AIGUILLES
DESSINS
ART NUMÉRIQUE
...
7A rue de la Clairie - 88260 La Bresse
03 29 62 65 95
maisondelabresse@labresse.fr
www.labresse.fr
Entrée libre
Du mardi au dimanche : 14h-18h
Fermeture : Lundi

20 OCTOBRE 2024 LA BRESSE - COL DE GROSSE PIERRE
CROSS DUATHLON
ILLIC PERSO
TRAIL - VTT - TRAIL
① COURSE JEUNES 8-11 ANS : 50km / 2.5km / 200m
② COURSE JEUNES 12-19 ANS : 1.5km / 5km / 1.5km
③ COURSE FORMAT 5 INDOX OU RELAIS : 5km / 13.4km / 2.5km
ILIC PERSO
BRESSE
CVI
LA BRESSE

Culture

Loisirs

Divers